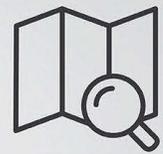
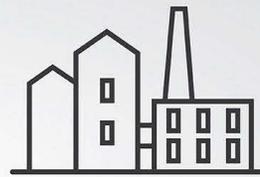


COMITÉ D'URGENCE ÉCONOMIQUE



SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU + HAUT-RICHELIEU

COMMERCES | INDUSTRIES | TOURISME

28 AVRIL 2020, NUMÉRO 5

SOMMAIRE – Programmes pour les entreprises

Les programmes inclus ci-dessous sont disponibles aux entreprises dont les liquidités sont affectées par les répercussions de la COVID-19.

	GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			GOUVERNEMENT DU CANADA						
	PACTE	PACTE – PME	PACME	BDC – Programme de prêts	EDC – Garanties de prêts	EDC – Compte d'urgence	BDC – Fonds de roulement	BDC – Programme financement relais	Subvention salariale d'urgence	Subvention salariale temporaire
Qui contacter?	Clients: Investissement Québec (IQ) Non-clients: Institution financière	Portail Québec ou MRC	Emploi Québec (MTESS)	Institution financière	Institution financière	Institution financière	BDC	BDC Capital	Agence du Revenu du Canada (ARC) via portail en ligne	Aucune demande n'est requise
Type d'aide financière	Prêt portant intérêt ou garantie de perte de prêt	Prêt à intérêt	Subvention	Prêt à intérêt	Garantie de prêt	Prêt sans intérêt	Prêt à intérêt	Notes convertibles	Subvention	Subvention
Montant autorisé	Plus de 50K\$	Moins de 50K\$	- 100% des dépenses jusqu'à 100K\$ - 50% des dépenses excédentaires	Maximum de 6,25M\$ (80% BDC et 20% institution financière) ²	80% sur un montant maximal de 6,25M\$	Jusqu'à 40K\$	Jusqu'à 2M\$	Équivalent à ceux commis par des investisseurs existants ou des nouveaux investissements en cours	75% de la rémunération versée; maximum hebdomadaire de 847\$ par employé.	10% de la rémunération versée; maximum de 1 375\$ par employé et 25k\$ par employeur.
Modalités	Cas par cas, déterminée par l'institution financière et IQ	Cas par cas, déterminée par l'institution financière et IQ	Maximum de 300K\$ par entreprise	- Cas par cas, déterminées par l'institution financière ³	Cas par cas, déterminées par l'institution financière	Sans intérêt	Taux de base (BDC) (-) 1.75%	Cas par cas	Sera considérée comme un revenu imposable	Sera considérée comme un revenu imposable
Échéance	Cas par cas, déterminée par l'institution financière et IQ	Cas par cas, déterminée par l'institution financière et IQ	Projets acceptés jusqu'au 30 septembre 2020 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe globale.	Cas par cas, déterminée par l'institution financière	Cas par cas, déterminée par l'institution financière	Radiation de 25% du prêt si remboursé avant 31 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 10K\$	36 mois avec prorogation de capital initial de 12 mois	À déterminer	Jusqu'à 12 semaines à partir du 15 mars 2020	Applicable du 18 mars 2020 au 19 juin 2020
Type d'entreprise	Tout type confondu ¹	PME et OBNL	Tout type confondu	Tout type confondu	Tout type confondu	PME et OBNL	Tout type confondu	Entreprise canadienne en démarrage	Tout sauf organismes publics	PME
Notes		Enveloppe budgétaire de 150 millions \$	Enveloppe budgétaire de 100 millions \$	Enveloppe budgétaire de 20 milliards \$	Enveloppe budgétaire de 20 milliards \$	- Masse salariale entre 50k\$ et 1M\$ en 2019 - Enveloppe budgétaire de 25 milliards \$		- Être financé par une firme de capital de risque - Avoir levé >500k\$ en capital externe	- Baisse de revenus spécifique ⁴ - Demande rétroactive possible	- Réduction du versement de retenues à la source - Aucun critère spécifique d'admissibilité

¹ Veuillez vous référer à la section du document pour les secteurs d'activités non admissibles.

² Veuillez vous référer à la section du document pour les trois volets du programme pour cibler le soutien aux entreprises de tailles différentes.

³ Les prêts ne couraient que les intérêts pour les 12 premiers mois, avec une période de remboursement sur 10 ans.

⁴ Veuillez vous référer à la section du document pour obtenir les détails du calcul de la baisse de revenus admissibles.



© 2020 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International.

Ce document résume tous les programmes gouvernementaux et initiatives à ce jour en lien avec la COVID-19. Pour plus de détails, consultez le document intégral disponible au:

nexdev.ca/sommaire-entreprises

Vous avez des questions sur les différents programmes ou vous désirez partager la situation que vous vivez au sein de votre entreprise. Contactez-nous !

INFO et SUPPORT aux entrepreneurs

✉ covid19@nexdev.ca ☎ 450 359-9999

🖱 nexdev.ca/infos-covid-19/

DES BONS COUPS!

- Bravo à **Emballage St-Jean Ltée** pour sa grande générosité! L'entreprise a récemment fait don de 2 880 masques N95 arrivés directement de Chine aux travailleurs de l'Hôpital du Haut-Richelieu.
- **Logistik Unicorp** a fait parler d'elle! Il y a quelques jours, l'entreprise de Saint-Jean-sur-Richelieu a été mentionnée par le premier ministre François Legault lors de son point de presse quotidien en raison de sa production de blouses réutilisables destinées au système de la santé québécois.

- En plus de fabriquer des masques en temps de crise, **Message Factory** versera 1% de ses ventes à la banque alimentaire Moisson Montréal pour venir en aide aux plus démunis.



POINT DE VUE DU CLIENT

L'Observatoire de la consommation responsable a effectué un sondage auprès de 400 répondants le 21 avril dernier. Celui-ci portait sur les différentes règles sanitaires devant être conservées après le 4 mai prochain, ainsi que sur la date prévue pour le début de la réouverture de certains types de commerce. Ces résultats vous permettront de mettre les bonnes pratiques au sein de votre entreprise.



Obligation des clients de se laver les mains avec un produit nettoyant ou désinfectant

94% des répondants considèrent assez ou très important

RECOMMANDATION

Offrir des produits pour se laver les mains.

Si cela est possible pour vous, offrir un évier avec de l'eau courante pour le lavage des mains.



Règles de distanciation minimale de 2 mètres avec le personnel du magasin

88% des répondants considèrent assez ou très important

RECOMMANDATION

Mettre en place des panneaux pouvant séparer le contact entre le client et l'employé, comme par exemple l'utilisation des pare-haleines en plexiglas.



Gestion du nombre de clients pour respecter la distanciation sociale minimale de 2 mètres

87% des répondants considèrent assez ou très important

RECOMMANDATION

Revoir le parcours client dans son magasin afin d'éviter des zones où plusieurs clients peuvent se regrouper. Avoir une meilleure signalisation dans son magasin en y mettant des flèches et des zones d'attente au sol. Contrôler le nombre de personnes à l'intérieur de son magasin et ne pas hésiter à rappeler les normes auprès des clients.



Paiement en carte uniquement (via téléphone ou montre intelligente)

75% des répondants considèrent assez ou très important

RECOMMANDATION

Assurer-vous que votre terminal de paiement soit facile d'accès et sans contact pour votre client.

Un nettoyage fréquent ou un étui temporaire s'avère une mesure préventive adéquate.

Actuellement, aucun programme de subvention n'existe pour accompagner les entreprises dans ces nouvelles dépenses pouvant devenir substantielles. Au cours des prochains jours, nous publierons une liste de fournisseurs et nous vous inviterons fortement à les contacter afin de vous procurer des produits locaux.

Et pourquoi ne pas favoriser des regroupements avec vos voisins pour négocier des prix plus avantageux en raison du volume? N'oubliez surtout pas qu'en tant que propriétaire d'une entreprise, il est essentiel de créer un lieu sécuritaire pour vos clients et vos employés.

Une liste de matériel pour la COVID-19 destinée aux entreprises: appel de produits

Votre entreprise située dans le Haut-Richelieu ou les Jardins-de-Napierville produit des masques, du désinfectant ou encore des barrières physiques utiles pour éviter la propagation de la COVID-19? Le Comité d'urgence économique cherche à mettre sur pied un document de référence pour les entreprises qui voudront se procurer de tels items lorsque la relance économique sera amorcée.

Faites-nous part de vos productions et des détails (types d'items, grandeurs, spécificités techniques, etc.) en contactant Charles Poulin, coordonnateur aux communications de la CCIHR, à c.poulin@ccih.ca

CONSEIL: Avez-vous négocié vos taux de carte de crédit?

Depuis le début de la crise, le mode de paiement par carte de crédit est fortement recommandé lors des transactions à la caisse. Puisque cette nouvelle pratique risque de demeurer pour plusieurs d'entre vous, il serait opportun de connaître les coûts rattachés aux transactions avec votre fournisseur.

Avez-vous pensé à renégocier votre contrat ou magasiner auprès d'un autre fournisseur afin d'obtenir un meilleur taux sur la commission? Prenez ce temps de pause pour effectuer les recherches et ainsi en avoir plus dans vos poches.

UN INVESTISSEMENT DE 287 M\$ pour les entreprises canadiennes

Une contribution financière de 287 M\$ sera octroyée aux agences de développement économique dont fait partie le Réseau des SADC et CAE, afin de venir en aide aux entreprises canadiennes. Un travail collaboratif est présentement en cours avec Développement Économique Canada (DEC) et toutes les agences afin de développer une soumission au Conseil du Trésor avec des modalités souples et l'identification des critères et types d'entreprises ciblées.

Le Centre d'aide aux entreprises de la Haute-Montérégie communiquera les détails et critères d'admissibilité de cette nouvelle mesure d'aide dans les semaines à venir.

Site transactionnel COMMANDEZLOCAL.CA

Depuis le lancement de la nouvelle plateforme régionale commandezlocal.ca, plusieurs commerces se sont inscrits et sont maintenant à l'étape de l'intégration de leurs photos. Certains commerces ont même reçu leurs premières commandes. Vous souhaitez propulser votre commerce dans une nouvelle phase de développement? Un site transactionnel s'avère un excellent atout pour favoriser des nouvelles ventes auprès d'une nouvelle clientèle.

Pour obtenir des informations sur la plateforme dont les avantages sont forts nombreux, contactez-nous au **450 357-2330, poste 2330** afin que nous puissions vous accompagner dans l'intégration des différentes phases.



commandezlocal.ca



Si vous êtes une entreprise touristique, participez dès maintenant en [clicquant ici](#)

CAUSERIES-CONFÉRENCES avec Tourisme Haut-Richelieu

Participez à nos Causeries-conférences afin d'échanger sur les actions qui seront nécessaires à la relance de l'industrie, dans le but de bâtir pour le Haut-Richelieu un plan touristique efficace et adapté à tous!

Pour vous inscrire, contactez Laurence Ouellette: ouellettel@tourismehautrichelieu.ca



TOURISME HAUT-RICHELIEU LANCE UN PROGRAMME POUR TOUTES LES ENTREPRISES DE LA RÉGION!

HAUTEMENT AMBASSADEUR:
Comment hausser l'attractivité touristique par l'expérience client et les partenariats?

Visionnez la première capsule-vidéo **Hautement ambassadeur** de Tourisme Haut-Richelieu sur l'optimisation de l'expérience client par l'appropriation d'un concept régional et une aide aux développements de partenariats entre entreprises touristiques.

FORMATIONS À DISTANCE

MERCREDI 29 AVRIL – 10h à 11h

✦ La gestion du stress en temps de crise

Afin d'appuyer les leaders d'entreprises dans le contexte actuel de la COVID-19, la CCIHR propose aux entrepreneurs de la région un webinaire gratuit intitulé «*La gestion du stress en temps de crise*».

Donné par la psychologue organisationnelle Eliane Renaud, le webinaire vous aidera à comprendre le stress que fait émerger la pandémie ainsi que les besoins et préoccupations que peuvent avoir les employés dans ce type de situation. Elle donnera également des conseils destinés aux entrepreneurs et gestionnaires pour gérer leur stress et celui de leurs employés, en plus de répondre à vos questions en direct.

JEUDI 30 AVRIL – 14h à 15h

✦ COVID-19: Groupe de partage virtuel, prise 5

De nouveau animé par Steve Trinqué, président de Gestion Steve Trinqué Inc., ce groupe de partage virtuel gratuit s'adresse à tous les entrepreneurs de la région.

L'objectif de ce groupe est de briser l'isolement, de recevoir de l'information et d'obtenir du soutien de la part d'autres entrepreneurs de la région qui, comme vous, cherchent des moyens pour maintenir à flot leur entreprise.

MARDI 5 MAI – 10h à 11h

✦ Les défis et les risques du télétravail pour les PME

Le télétravail en temps de crise comporte ses avantages et ses inconvénients. Plusieurs solutions ont probablement été mises en place de façon précipitée, parfois au détriment de la sécurité des données. Quels sont les principaux enjeux auxquels les entreprises doivent et devront faire face d'ici la fin de la pandémie ?

Présenté par le président-fondateur de Webtek Services informatiques PME, Steve Dion, ce webinaire gratuit vous permettra de démystifier les défis et les risques auxquels les dirigeants de PME font actuellement face.

M. Dion expliquera également les solutions de télétravail les plus couramment utilisées et les risques qui s'y rattachent.

MARDI 12 MAI – 10h à 11h

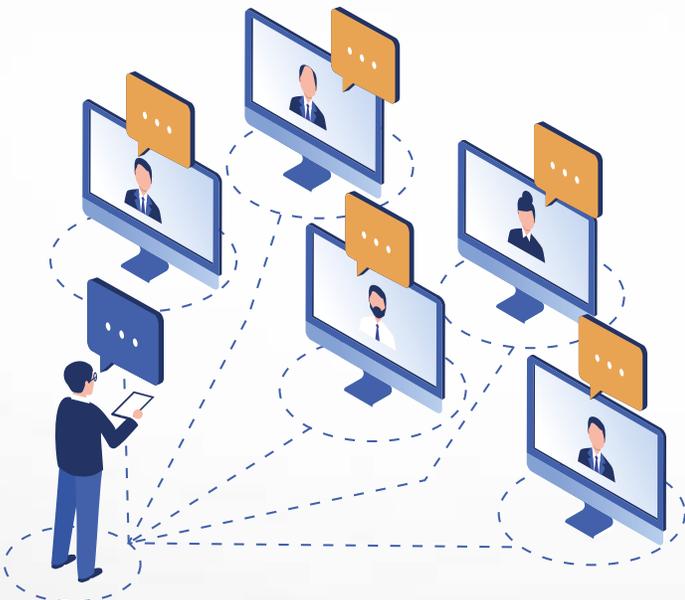
✦ Travailler en équipe différemment avec Microsoft Teams

Vous cherchez des outils informatiques pour obtenir le maximum de votre équipe malgré le télétravail ? Avez-vous songé à utiliser Microsoft Teams ?

Ce webinaire gratuit, animé par le président-fondateur de Webtek Services informatiques PME, Steve Dion, présentera la plateforme de collaboration Microsoft 365 (qui comporte notamment Teams, Sharepoint et OneDrive Business).

M. Dion survolera les fonctionnalités de cette plateforme qui permet de collaborer en équipe de manière efficace et sécuritaire, que ce soit au bureau ou en télétravail.

Organisées par



Offre publicitaire à BOOM

À Boom 104.1 – 106.5, comme média local, nous voulons être le porte-voix de vos initiatives auprès des consommateurs face à la situation actuelle.

C'est pourquoi nous vous offrons gratuitement des mentions en direct, livrées par nos animateurs, pour annoncer les commerces locaux qui prennent des initiatives particulières pour se réinventer et continuer à opérer leur entreprise, de manière partielle ou à plein régime.

Si vous désirez faire des tirages sur nos ondes, nous vous offrons également ce service sans aucun frais.

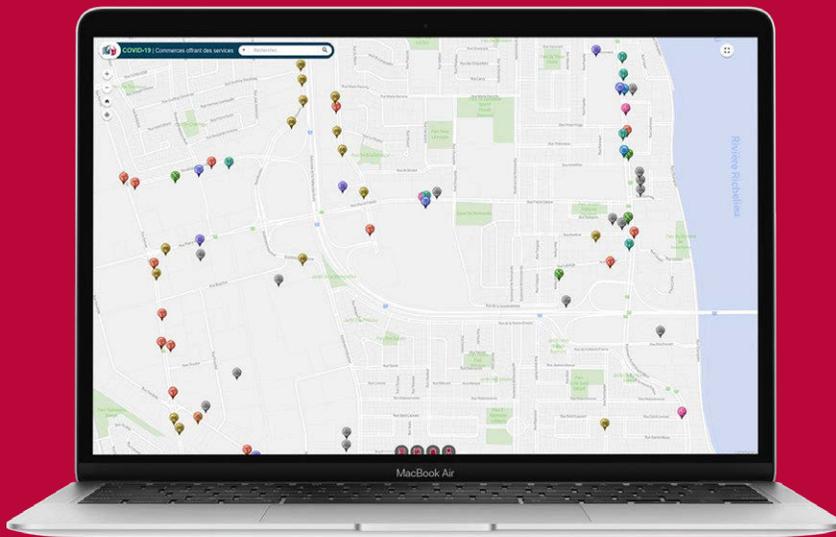
Il est prouvé, en regardant d'autres crises qui nous ont frappé par le passé, que les entreprises qui poursuivent leur publicité reprennent plus rapidement leurs activités auprès des consommateurs par la suite. C'est pourquoi nous bonifions présentement au minimum à 50% chaque achat de campagnes publicitaires, sans compter l'octroi de commandite d'émission tout à fait gratuitement.

Pour en connaître davantage ou pour nous faire parvenir les informations sur votre entreprise pour les mentions en direct, veuillez communiquer avec notre coordonnatrice Jessica :

✉ jessica.roybranco@bellmedia.ca

Favorisons l'achat local ensemble !

NOUVELLE IMAGE pour le répertoire des commerces !



Mis en place dans les premiers jours de la crise, le répertoire présentant les commerces proposant des services complets ou restreints a subi de grandes transformations afin de faciliter les recherches pour les consommateurs.

La présentation s'effectue par géolocalisation et selon les catégories de commerces recherchés.

Cette réalisation a été possible grâce à l'expertise développée par le Service des technologies de l'information de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

TOUJOURS POSSIBLE DE S'INSCRIRE !

Vous avez décidé d'ouvrir votre commerce avec des services restreints ou votre situation a changé ? Sachez qu'il est toujours possible d'ajouter son commerce sur le répertoire COVID-19. Il suffit de s'inscrire en cliquant sur le lien suivant : ✉ soyezlocal.ca/covid19/

LE COMITÉ D'URGENCE ÉCONOMIQUE EST COMPOSÉ DES ORGANISMES SUIVANTS :

